

[Texte]

Mr. Clay: The idea in the second part of number seven is that future federal-provincial agreements on forest management be conditional on restocking rates exceeding normal harvesting rates, which is not. . . [Inaudible—Editor].

Mr. Darling: Again this is usurping your other hat, Mr. Chairman, but should there not be something in there that the provincial agreements should be arranged in advance for the expiration date so there is no vacuum for months or even years, as is the case? I think Ontario is still not signed, is it, Charles?

The Vice-Chairman: I would be quite prepared if you would like to try to draft something that would be consistent with what I think our other committee might be saying for your consideration. For example, we are of the opinion that the forest resource development agreements should be forestry agreements and not regional development agreements, which is what they are now. They are administered through ACOA and Western Diversification and so on. Also, they should be evergreen, and they should be in the base budget of Forestry Canada so that they can be for a five-year revolving term renewable every year, and not into this cycle every five years of termination and renegotiation and so on.

My concern is that we just do not pass the flavour that the forest sector of Canada is an environmental problem or the environmental problem, because it is not fair. It is not an accurate statement.

Mr. Martin: Mr. Chairman, I agree with your comment that we should not try to single out any one industry, and certainly not pulp and paper, which over the last couple of years, or five years, I think has really tried to get its act together.

I have a general question and then I will make a comment on this restocking. As we go through these things, are we going to be able at a future time to come back and have an in-depth discussion? For instance, I did not comment on item six because I wanted to get on with the discussion, but I really have a fundamental problem with the whole thrust of item six. I do not object to the statement; I just think it is completely insufficient. Are we going to be able to come back to a lot of these items for greater discussion later on?

The Vice-Chairman: Not in advance of Geneva.

Mr. Martin: No.

The Vice-Chairman: For the full report.

Mr. Martin: Yes.

The Vice-Chairman: Absolutely. My worry is that we are going to pre-empt ourselves and commit ourselves on a path so that we are publicly trapped.

Mr. Martin: I understand.

[Traduction]

M. Clay: Dans la deuxième partie du paragraphe sept, on stipule que les ententes fédérales-provinciales en matière de gestion forestière devront désormais être assujetties au principe d'un taux de repeuplement supérieur au taux d'exploitation normale, ce qui n'est pas. . . [Inaudible—Éditeur].

M. Darling: Je sais que je vous demande encore une fois votre opinion à un autre titre, monsieur le président, mais ne devrait-on pas stipuler que le renouvellement des ententes avec les provinces devrait être négocié avant la date d'expiration des ententes en vigueur, afin qu'il n'y ait pas de vide pendant des mois ou même des années, comme c'est le cas présentement? Je pense que l'Ontario n'a pas encore signé, n'est-ce pas, Charles?

Le vice-président: Je suis tout à fait disposé à ce que vous essayiez de rédiger un libellé qui concorderait avec ce que notre autre comité pourrait proposer. Nous sommes d'avis, par exemple, que les ententes sur le développement forestier devraient porter uniquement sur les forêts au lieu d'être des ententes de développement régional, comme c'est le cas actuellement. Elles sont administrées par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, par le Bureau de la diversification de l'économie de l'Ouest et ainsi de suite. Elles devraient également être permanentes et les crédits nécessaires devraient être inclus dans le budget de base de Forêts Canada, afin qu'elles soient quinquennales, que leurs crédits soient renouvelables chaque année et qu'on ne soit pas obligé de les renégocier à la fin de chaque période de cinq années.

Je tiens à éviter que nous désignions le secteur forestier du Canada comme un problème écologique ou comme le problème écologique majeur, car ce n'est pas juste. Ce n'est tout simplement pas vrai.

M. Martin: Monsieur le président, je pense comme vous que nous ne devrions pas chercher à accuser une seule industrie, et certainement pas celle des pâtes et papiers, car au cours des quatre ou cinq dernières années, je pense que les membres de ce secteur ont vraiment fait des efforts pour s'amender.

Je voudrais poser une question d'ordre général et ensuite faire un commentaire à propos du repeuplement. Nous examinons rapidement ces questions, mais aurons-nous par la suite la possibilité d'en discuter plus en profondeur? Par exemple, je n'ai pas fait de commentaire sur le point 6 parce que je voulais que la discussion progresse, mais je ne peux vraiment pas l'accepter. Je ne m'y oppose pas, mais je pense qu'il est traité de façon superficielle. Aurons-nous plus tard la possibilité de discuter plus en profondeur de plusieurs de ces questions?

Le vice-président: Pas avant la conférence de Genève.

M. Martin: Non.

Le vice-président: Au moment de la préparation du rapport complet.

M. Martin: Oui.

Le vice-président: Certainement. Je crains que nous anticipions trop et que nous nous engageons trop publiquement.

M. Martin: Je comprends.